



COMMUNIQUE N°/ 007 /C/CUE /MV/CAB/CIPM/21

LE MAIRE DE LA VILLE, COMMUNIQUE

Par décision N° 01/D/CUE/MAIRE/SG/DARH/21 du 09 juin 2021 portant attribution de la demande de cotation N°01/DC/CUE/CIPM/2021 du 08 février 2022 pour la fourniture de deux tricycles de pré-collecte des ordures ménagères à la Communauté Urbaine d'Ebolowa,

Le marché est attribué comme suit :

ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT	DELAIS
ETS CRESSYTEL	BP Ebolowa	4 996 575 TTC	Deux mois

Le directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les cinq (05) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite attribution, à prendre l'attache des services de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, pour la mise en forme du projet correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à les retirer sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions pour soumission établies pour ce marché.

Ebolowa le 05 AVR 2022

LE MAIRE DE LA VILLE,

Ampliations :

- DR/MINMAP/Sud
- ARMP/Sud
- CIPM
- OI(INGERE)
- Intéressé,
- Affichage pour information.

